



SEANCE ORDINAIRE N° 02/2018 du 22 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le 22 février, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Bernwiller, dûment convoqués le 12 février, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Philippe SCHITTLY, Maire.

Etaient présents : *Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux*

*DITNER Mathieu
BAUR Patrick
BERNHARD Esther
BITSCH Jean-Luc
DELEURY Bernard
DITNER Joseph
GRASSER Jean-Claude
GREDEL Pierre-Paul*

*HELGEN Léonard
KNECHT Sylvie
LABARTETTE Lionel
LEBER Marie-Thérèse
RICHERT Hubert
SCHMITT Frédéric
SCHNOEBELEN Gervais
STIMPFLING Bertrand*

Absente excusée: *Mme ZIROLI Manolita et M. ROTH Jean-Luc a donné pouvoir à M. BAUR patrick.*

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer **Mme BERNHARD Esther** *est nommée secrétaire de séance.*

Ordre du jour

- CA et CG 2017 du budget général de la commune
- Demande de subventions
- Affectation du résultat
- Fixation des taux d'imposition
- et BP 2018 budget général de la commune
- ONF Programme d'actions 2018 – Forêt communale d'Ammertzwiller
- Rythmes scolaires
- Clôture du budget annexe de l'assainissement – écritures comptables
- Désignation d'un délégué suppléant à l'EPAGE (anciennement SMARL)
- Divers

Monsieur le Maire demande l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour :

- *Modification de la durée d'amortissement sur le budget communal*

Les membres du Conseil **ACCEPTENT** à l'unanimité le nouveau point.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité le compte rendu de la séance du 26 janvier 2018.

1° COMPTE ADMINISTRATIF 2017 BUDGET GENERAL

L'Assemblée, à l'unanimité, **DECIDE** d'approuver les résultats définitifs du Compte Administratif 2017 du Budget Général de la Commune présenté par Monsieur SCHITTLY Philippe après que ce dernier eut quitté la salle pour permettre à l'assemblée de valablement délibérer.



	CA 2017
DEPENSES TOTALES FONCTIONNEMENT	975 057,64
RECETTES FONCTIONNEMENT	980 604,17
EXCEDENT 2017	5 546,53
EXCEDENT REPORTE	510 316,65
RECETTES TOTALES FONCTIONNEMENT	1 490 920,82
DEPENSES INVESTISSEMENT	1 167 665,37
RECETTES TOTALES INVESTISSEMENT	1 665 483,60
EXCEDENT 2017	497 818,23
DEFICIT REPORTE	297 120,37
DEPENSES TOTALES D'INVESTISSEMENT	1 464 785,74
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	975 057,64
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 490 920,82
EXCEDENT FONCTIONNEMENT	515 863,18
EXCEDENT FONCTIONNEMENT BA Assainissement	176 268,01
EXCEDENT FONCTIONNEMENT A REPORTER	692 131,19
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	1 464 785,74
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 665 483,60
EXCEDENT GLOBAL D'INVESTISSEMENT	200 697,86
DEFICIT INVESTISSEMENT BA Assainissement	146 256,31
EXCEDENT INVESTISSEMENT A REPORTER	54 441,55
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	716 561,04
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE AVEC BA Assainissement	746 572,74

2° COMPTE DE GESTION 2017 BUDGET GENERAL

Après examen du Compte Administratif 2017 et vérification conforme du Compte de Gestion 2017 dressé par Monsieur Joël BEHR, trésorier, le Conseil Municipal **DECLARE** que ce compte n'appelle ni observation ni réserve.

3° AFFECTATION DU RESULTAT 2017 DU BUDGET GENERAL

Après avoir entendu et approuvé le compte financier de l'exercice 2017 et constatant que ce compte financier fait apparaître un excédent de fonctionnement de **692 131,19 €** et un excédent d'investissement de **54 441,55 €** l'Assemblée, à l'unanimité, **DECIDE** d'affecter le montant de **692 131,19 €** en section de fonctionnement au compte 002 et le montant de **54 441,55 €** en section d'investissement au compte 001 du Budget Primitif 2018.

4° FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2018

Après avoir délibéré du taux d'imposition à appliquer à chaque taxe locale directe, le Conseil Municipal **DECIDE** de retenir, à l'unanimité, les taux unifiés suivants :

- **TH 14,92**
- **FB 11,10**
- **FnB 60,77**

Le coefficient de variation proportionnelle retenu est de 1,000000.



5° DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal attribuent les subventions aux associations suivantes, tel que prévu par le tableau des subventions joint au BP 2018:

6574 Subv. de Fonct. aux assoc. et autres org.	BP 2018
Ass. Fête de la moisson	250,00
Conseil de Fabrique AMMERTZWILLER	250,00
Conseil de Fabrique BERNWILLER	250,00
Ass. Culture, racines et patrimoine	250,00
ABCDE Arboriculteurs	250,00
ACE	250,00
Amicale des Sapeurs Pompiers AMMERTZWILLER	350,00
Amicale des Sapeurs Pompiers BERNWILLER	400,00
Chorale Ste Cécile AMMERTZWILLER	100,00
Chorale Ste Cécile BERNWILLER	250,00
Ass. Gestion Salle Henner	950,00
Renc'Arts	250,00
Les enfants d'abord	250,00
UNC	150,00
APAMAD (portage repas, aide à domicile, 6 bénéficiaires)	250,00
APALIB (2 bénéficiaires)	50,00
Ass. Donneurs de Sang Balschwiller	200,00
Ass. Mieux vivre à St Morand	50,00
Ass. Les amis de l'hôpital DANNEMARIE	50,00
Banque alimentaire	150,00
Bibliobus	150,00
Fondation Patrimoine	150,00
Société d'histoire du Sundgau	50,00
Ets St Joseph Thann APA (1 personne)	100,00
Terre des Hommes Alsace	50,00
Delta Revie (téléalarme : 1 utilisateur sur la commune)	50,00
Société des Amis aveugles et malvoyants du Haut-Rhin	50,00
Maxime DENTZER et Aurélie HINDERER projet pédagogique 1ère métier de la sécurité	100,00
FC Balschwiller (5 licenciés)	50,00

Les crédits correspondants sont prévus au Budget Primitif 2018.



6° BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE : MODIFICATION DUREE AMORTISSEMENT

Après en avoir délibéré et sur proposition de M. le Maire, l'Assemblée, à l'unanimité décide de porter à 1 année, la durée de l'amortissement résiduel des subventions d'équipement versées aux :

C/2041412

Les dotations correspondantes apparaîtront dans le budget primitif 2018.

7° BUDGET PRIMITIF 2018 BUDGET GENERAL

Le Budget Primitif 2018 **EST VOTE** à l'unanimité selon la balance suivante :

BUDGET PRIMITIF GENERAL 2018	
Dépenses de fonctionnement	1 275 000,00
Recettes de fonctionnement	1 275 000,00
Dépenses d'investissement	2 059 000,00
Recettes d'investissement	2 059 000,00

8° ONF : APPROBATION PROGRAMME D' ACTIONS 2018

M. le Maire présente au Conseil Municipal le programme d'actions de l'ONF pour l'année 2018 pour la forêt d'Ammertzwiler.

Programme d'actions 2018

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)
TRAVAUX SYLVICOLES			
<input type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : maintenance (*) Localisation : 10.i, 15.i	1	FO	
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel des régénérations naturelles (*) Localisation : 5.r	5,08	HA	
Sous-total			2 835,00 € HT
TRAVAUX DIVERS			
<input type="checkbox"/> Matçrialisation des lots de bois de chauffage Localisation : Parcelles EPC 2018	130,00	M3A	
Sous-total			260,00 € HT
			Total : 3 095,00 € HT

Après en avoir pris connaissance l'Assemblée **DECIDE**, à l'unanimité, d'accepter le programme d'actions pour 2018 pour un montant de 3 095 € HT.

Les crédits correspondants sont prévus au Budget Primitif 2018 du Budget Annexe Forêt.

9° MODIFICATION DES RYTHMES SCOLAIRES A COMPTER DE LA RENTREE SCOLAIRE 2018 - DEMANDE D'UNE DEROGATION POUR LE RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS

Vu le Code de l'Education ;

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques ;

Vu l'avis favorable du conseil d'école en date du **01 février 2018** pour le retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018/2019

Vu le résultat du sondage réalisé auprès des parents d'élèves qui met en évidence une volonté de revenir à la semaine de 4 jours ;



Le Conseil municipal après en avoir délibéré et voté par **9 voix pour et 9 abstentions** :

DÉCIDE de saisir le directeur académique des services de l'éducation nationale, agissant par délégation du recteur d'académie, afin d'obtenir une dérogation à l'organisation de la semaine scolaire à compter de la rentrée scolaire 2018.

DÉCIDE un retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018 avec une répartition des enseignements sur huit demi-journées par semaine, en fixant la semaine scolaire comme suit :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h15 – 11h45 / 13h45 – 16h15

10° CLOTURE DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT – TRANSFERT DU RESULTAT

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 26 janvier 2018, point n° 3 constatant les résultats du Compte Administratif du Budget Annexe Assainissement de la commune ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 26 janvier 2018, point n°8 prescrivant la clôture du BA Assainissement;

Vu qu'il est tenu compte dans l'élaboration du BP général de la commune des résultats de clôture 2017 du BA assainissement :

Excédent de Fonctionnement :	176 268,01
Déficit d'investissement :	146 256,31

Vu qu'il est admis par le CGCT (articles L.2224-1 et L.2224-2) que les résultats des services annexes assainissement soient transférés, en tout ou en partie, à l' EPCI ;

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de transférer ces résultats du service assainissement à la Communauté de Communes Sud Alsace Largue ayant pris en charge la compétence assainissement.

Les crédits nécessaires ont été inscrits au budget Général de la commune.

C/678 :	177 000,00
C/1068 :	147 000,00

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée autorise le transfert des résultats.

11° DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT A L'EPAGE

M. SCHITTLY Philippe rappelle la délibération n°6 du Conseil Municipal du 23 novembre 2017 désignant

- M. DELEURY Bernard comme délégué titulaire
- et M. ROTH Jean-Luc comme délégué suppléant

au sein du Comité Syndical de l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du Bassin Versant de la Largue et du Secteur de Montreux

M. ROTH Jean-Luc ayant été nommé en tant que délégué suppléant par la Communauté de Communes Sud Alsace Largue il y a lieu de désigner un autre délégué suppléant.

Le Conseil Municipal **DESIGNE** :

- M. LABARTETTE Lionel comme délégué suppléant

au sein du Comité Syndical de l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du Bassin Versant de la Largue et du Secteur de Montreux

12° DIVERS

- Présentation des différents devis pour les modules d'aire de jeux. D'autres entreprises doivent être consultées. Le projet est à approfondir pour la prochaine réunion du conseil municipal.

- La disposition des tables prévues au marché des travaux de la voie verte est revue avec les membres.



- La date de la réunion du prochain conseil municipal est fixée au mardi 20/03/2018 à 20h.
- Présentation du projet « Ages et Vie » qui propose une nouvelle formule d'hébergement pour les personnes en perte d'autonomie qui ne peuvent plus rester chez elles mais qui souhaitent rester dans leur village. La commune aurait un terrain à mettre à disposition de cette association.
L'association « Ages et Vie » a consulté plusieurs communes. Elle contactera la commune si le projet a été retenu.
- La date annoncée pour la journée citoyenne est à reporter au 02/06/2018.
- Il y a toujours un problème d'adressage depuis la fusion des communes.
- Actualités du SIGFRA :
 - * perte de la commercialisation à compter du 01/07/2018
 - * maintien de la gestion de la main d'œuvre avec l'embauche de 3 salariés pour compléter leurs équipes.
- L'association des Maires du Haut-Rhin a élu un nouveau Président. Il s'agit de M. KLINGER, Maire de Houssen.

Fin de la séance : 23h00